



Tél : 03 88 85 62 90  
 Courriel : mairie@dieffenbach-au-val.fr

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 2 MAI 2022**

Sous la présidence du Maire SCHMITT Bernard  
 Convocation du 26 avril 2022

Présents : CHAUMET Cédric - GUNTZ Régis - LEIBEL Isabelle - LUX Nathanaël - NAAS Martine -  
 ORIGAS Jean-Louis - RISCH Sébastien - ROBUR Marine - SCHMITT Stéphane -  
 SPEHNER-REBOUL Justine - WEISS Jean - WINÉ Marie-Claude

Excusés : BEBON Pascal (procuration à LEIBEL Isabelle) - HALTER Fabien (procuration à SCHMITT Bernard)

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu du 21 mars 2022
2. Subvention à l'école pour le voyage à Paris
3. Adhésion à la Trame Verte et Bleue
4. Schéma communal de DECI (prestataire Batisafe)

**1. Approbation du compte-rendu du 21 mars 2022**

Au point n° 2. *Fin d'adhésion au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin (GAS 67)* le compte-rendu doit mentionner le terme "fin d'adhésion au GAS/CNAS" (et non "fin d'adhésion au GAS"). Par conséquent, le Conseil Municipal approuve la fin d'adhésion au GAS/CNAS à compter du 31/12/2022.

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. Subvention à l'école pour le voyage à Paris**

Mme WANNER Frédérique, directrice du RPI Dieffenbach-au-Val - Neubois, présente la demande de subvention pour permettre aux élèves de la classe de CM1-CM2 de visiter Paris pendant 5 jours au mois de juin prochain. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer au RPI 50 € par enfant soit 1000 € (FD 6574).

**3. Adhésion à la Trame Verte et Bleue**

Le Maire présente l'Appel à manifestation d'intérêt "Trame Verte et Bleue - Autour du Champ du Feu" qui vise à renforcer la continuité des déplacements de la faune et la flore sauvage en milieux naturels et aquatiques. Ainsi, la Trame contribue à maintenir la biodiversité et constitue un réservoir de nature.

Mr PIELA Jean-Pierre, Maire de la commune initiatrice du projet, et Gaëlle IMBERT, animatrice en charge de ce dernier, participent à la présentation et exposent tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de la Trame.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation de la Commune à cet appel à manifestation d'intérêt et autorise le Maire à engager les actions dans ce sens, qui permettraient notamment à des particuliers de bénéficier de subventions (à hauteur de 80%).

Dans ce sens, le Conseil Municipal autorise le Maire à :

- ***rédiger tout document pouvant appuyer le désir de la commune de participer au projet***
- ***autoriser l'animatrice TVB à effectuer les démarches dans le cadre de cet appela manifestation d'intérêt.***

#### **4. Schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Mr le Maire rappelle que, par délibération du 5 juillet 2021, l'offre de réalisation du Schéma de DECI par QCS Services avait été approuvée. Le prestataire n'ayant pas donné suite, une autre offre a été présentée par la société BATISAFE à Schiltigheim.

L'élaboration du Schéma de DECI comprend un rapport d'analyse des exigences réglementaires de DECI, et une cartographie des zones couvertes en eau pour informer les services de secours.

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :**

- > **approuve la réalisation du Schéma communal DECI par BATISAFE selon le tarif préférentiel décidé par délibération du 05/07/2021 soit 1360 € ;**
- > **autorise le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer les documents liés à ce projet ;**
- > **précise que les crédits sont inscrits au budget 2022 (FD 6553)**

-----  
*Suivent les signatures des membres du conseil municipal présents :*

<b>BEBON Pascal procuration à LEIBEL Isabelle</b>	<b>CHAUMET Cédric</b>	<b>GUNTZ Régis</b>
<b>HALTER Fabien procuration à SCHMITT Bernard</b>	<b>LEIBEL Isabelle</b>	<b>LUX Nathanaël</b>
<b>NAAS Martine</b>	<b>ORIGAS Jean-Louis</b>	<b>RISCH Sébastien</b>
<b>ROBUR Marine</b>	<b>SCHMITT Bernard</b>	<b>SCHMITT Stéphane</b>
<b>SPEHNER-REBOUL Justine</b>	<b>WEISS Jean</b>	<b>WINÉ Marie-Claude</b>